

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 11 septembre 2023

Le 11 septembre 2023, 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Guy LESENECHAL, Maire.

Étaient Présents : MM. Guy LESENECHAL, Anne MADELEINE, Pierre RIMBEAU, Sophie LEGRAND, Delphine ROBIN, Agnès DUMONT, Louis LAMARRE, Francis MARTIN, Christelle HYVER, Denis FLORIAN, Francis MARTIN

Absents excusés : Claude JOYEUX, Brigitte CHAULIEU, Fanny BESSIN.

Secrétaire de séance : Delphine ROBIN

N°2023.50 REMPLACEMENT DU COPIEUR DE LA MAIRIE

Le copieur de la mairie, actuellement en location, arrive en fin de contrat, il est donc nécessaire de procéder à son remplacement. La société KOESIO, fournisseur des copieurs de la commune propose :

- La location sur 6 ans au prix de 69,70 € HT./mensuels soit un coût final de 5138,40 € HT. 6166,08 € ttc
- L'achat pour un montant de 3340 € HT soit 4008,00 € TTC.

Le conseil municipal opte, à l'unanimité, pour l'achat.

Concernant le contrat de maintenance copies comprenant l'encre et la maintenance de l'équipement, il est proposé au tarif de :

- Copie couleur : 0,045 € HT/copie
- Copie noir et blanc : 0,0045 € HT./copie

Le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer le contrat.

N°2023.51 ATTRIBUTION DES DEVIS DE TRAVAUX

- Entreprise LEVEZIEL pour la modification du tableau électrique au Presbytère en prévision de l'installation d'une pompe à chaleur pour un montant de 5 142,17 € HT. soit 5 656,39 € TTC.

M. le Maire précise que les délais d'intervention ne sont pas garantis.

Le Conseil décide de demander un autre devis.

- Entreprise HAMEL pour des travaux de terrassement sur les chemins de La Huberderie, Hôtel au Cauf et la Comterie afin de faciliter la collecte des déchets pour un montant total de 3 724,80 € TTC. Le conseil municipal donne son accord pour ces travaux

N°2023.52 AVENANTS AUX MARCHES DU RESTAURANT SCOLAIRE LOT N°1 ET LOT N°6

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de passer des avenants aux marchés du restaurant scolaire pour des travaux supplémentaires non prévus au marché ou des modifications :

Lot N°6 Menuiseries intérieures : travaux modificatifs et moins-values :

Montant de l'avenant N°1 : -1 097,02 HT soit -1 316,42 TTTC

Lot N°1 Terrassement VRD :

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 11 septembre 2023

- Avenant N°2 Modification enrobé et dallage – raccordement AEP :

Montant : +1603,00 HT soit +1 923,60 TTC

- Avenant N° 3 Travaux alimentation fibre :

Montant : +1 900,00 HT soit + 2 280,00 TTC

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et autorise le Maire à signer les avenants.

Acquisition d'une fontaine à eau : M. le Maire précise que l'acquisition de la fontaine à eau n'était pas prévue au marché. Le coût est estimé à environ 2000 €.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cette acquisition. Des devis seront demandés. Le choix se porte sur une fontaine non réfrigérée à distribution automatique.

N°2023.53 ARRETE MUNICIPAL POUR LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

M. le Maire précise que la réglementation en matière d'incendie impose la prise d'un arrêté municipal afin de procéder à l'inventaire des points d'eau incendie et leurs modalités de contrôle.

Actuellement 8 points sont recensés (bornes incendie). M. le Maire propose de mettre en place un contrôle des installations tous les 5 ans.

Le conseil donne son accord.

N°2023.54 DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

M. le Maire fait part des demandes de subventions exceptionnelles qu'il a reçues des associations communales :

- Association sportive Négrevillaise demande une subvention de 2500 € afin de pouvoir pallier à leurs prochaines échéances.

- Association Restauration Récréation demande une subvention de 3400 € afin de pouvoir payer leurs charges des mois de septembre et octobre 2023.

Après avoir étudié les comptes et au vu des actions de ces associations, le conseil municipal accorde à l'unanimité les subventions suivantes :

- Association Restauration Récréation : 3 400 €
- Association sportive Négrevillaise : 2 500 €

N°2023.55 VIREMENTS DE CREDITS

Les crédits prévus au budget étant insuffisants sur certains comptes, le conseil Municipal vote les virements de crédits suivants :

- Compte 2183-18 acquisition photocopieur : +4100 €
- Compte 65748 subventions : +4700 €
- Compte 6218 : +7000 €

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 11 septembre 2023

- Compte 615221 : - 15 800 €

N°2023.56 MISE EN PLACE DE FEUX TRICOLORES

M. le Maire présente l'avant-projet la mise en place de 4 feux tricolores au carrefour de la RD N°902 route de Valognes. L'estimatif du projet se situe entre 62 118 € et 68 742 € selon les options choisies plus les frais annexes.

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la poursuite de l'étude.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la poursuite de l'étude. Le Maire est chargé de contacter des entreprises, de demander des financements (subventions) et de s'informer sur les coûts de fonctionnement d'un tel projet.

N°2023.57 PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

Afin d'avancer sur ce projet, M. le Maire propose de constituer un groupe de travail
Anne MADELEINE, Pierre RIMBEAU et Denis FLORIAN se portent volontaires.

N°2023.58 NOMINATION D'UN REFERENT BOITE A LIRE

2 boîtes à lire seront mises en place sur la commune : Le Bourg et La Croix Jacob sous couvert du réseau lecture de la communauté d'agglomération Le Cotentin.

Afin de gérer ces boîtes 2 référents sont nommés : Mmes Delphine ROBIN et Véronique FLORIAN.

Les boîtes seront fabriquées par l'employé communal.

QUESTIONS DIVERSES

Delphine Robin fait remarquer que l'entreprise chargée du déploiement de la fibre a laissé sur place les branches qui ont été coupées en vue du passage des câbles.

M. le maire prend contact avec l'entreprise pour faire évacuer ces branches.

Séance contenant neuf délibérations, levée le 11 septembre 2023 à 23 heures 30.

Liste récapitulative des délibérations :

N°2023.50 REMPLACEMENT DU COPIEUR DE LA MAIRIE

N°2023.51 ATTRIBUTION DES DEVIS DE TRAVAUX

N°2023.52 AVENANTS AUX MARCHES DU RESTAURANT SCOLAIRE LOT N°1 ET LOT N°6

Convocation du 05/09/2023

Commune de NEGREVILLE
Délibérations du Conseil Municipal du 11 septembre 2023

N°2023.53 ARRETE MUNICIPAL POUR LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

N°2023.54 DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

N°2023.55 VIREMENTS DE CREDITS

N°2023.56 MISE EN PLACE DE FEUX TRICOLORES

N°2023.57 PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX

N°2023.58 NOMINATION D'UN REFERENT BOITE A LIRE

La secrétaire de séance,

Delphine ROBIN

Le Maire,

Guy LESENECHAL